

A.P. NOYELLES CAMBRAI
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 Place d'Armes 59300 VALENCIENNES
824 322 796 RCS VALENCIENNES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 1^{ER} JUILLET 2026

Le soussigné

Monsieur Alain PLACE,

Gérant de la société A.P. NOYELLES CAMBRAI, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit de la même ville ou du même département par simple décision de la gérance.

Décide :

- De transférer le siège social du 18 Place d'Armes 59300 VALENCIENNES au 31 avenue Georges Clémenceau 59300 VALENCIENNES à compter de ce jour.
- Et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 31 avenue Georges Clémenceau 59300 VALENCIENNES."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Monsieur Alain PLACE

